# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité de vérification

Date : Le mercredi 6 septembre 2023

Heure : 17 h 30

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillers scolaires**

Julie Allen

Paul Gervais

Raymond Joanisse

**Membres externes**

Nicole Piquette

Taylor Conaty

**Membres du personnel**

Paul E. Henry, Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Maryse Barrette, Surintendante d’affaires et de finances

Daniel Bourgeois, Directeur du Service des finances et achats

Chantal Tripodi, Coordonnatrice des opérations comptables

Catherine Brisson, Adjointe administrative

**INVITÉS - EPVI**

Joëlle Huneault

Chantal Laforest

**INVITÉS – KPMG**

Andrée Beaupré

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Allen ouvre la séance à 17 h 31 avec la reconnaissance du territoire autochtone et la prière. Elle invite le nouveau membre externe, Taylor Conaty ainsi que les autres participants de la réunion à se présenter au groupe.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE l’ordre du jour de la réunion du Comité de vérification du 6 septembre 2023 soit adopté tel que présenté. »

1. DÉCLARATION DEs CONFLITs D’INTÉRÊTS

Mme Allen indique que le formulaire en format papier est disponible à chaque réunion et devrait être rempli, signé et remis à la Présidence avant la réunion du comité de vérification où un membre doit déclarer un conflit d’intérêts.

1. adoption du procès-verbal – réunion du 5 juin 2023

 PROPOSÉ PAR : M. Gervais

 APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

 « QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 5 juin 2023 soit adopté tel que présenté. »

1. SUIVI DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL :

Mme Barrette fait un suivi en lien avec le projet de loi 98 et indique qu’il a été édicté le 8 juin 2023 et constitue maintenant le chapitre 11 des Lois de l’Ontario de 2023. Il touche non seulement le domaine de l’apprentissage, mais certaines transactions financières ou activités administratives des conseils scolaires. À titre d’exemple, le ministre de l’Éducation pourra prescrire les activités commerciales d’un conseil et régir sa participation ainsi que traiter des entités contrôlées par les conseils scolaires. Mme Barrette indique que les conseils n’ont pas encore reçu de consignes ou de détails en lien avec ces changements, donc il n’y a pas d’impact connu sur les activités du conseil.

Le projet de loi apportera aussi des modifications pour louer ou vendre, en total ou en partie, des biens des conseils : les processus connus pour la vente ou cession de biens pourraient être affectés par les changements. Les conseils sont en attente des détails à ce sujet.

Mme Barrette indique qu’un suivi a été effectué afin de vérifier les documents administratifs et confirme que ces derniers ne limitent pas le nombre de mandats des conseillers scolaires au sein du comité de vérification.

1. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

 PROPOSÉ PAR : Mme Piquette

 APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE le Comité se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 43 présidé par Mme Julie Allen (présidence) pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation de l’Ontario.* »

1. recommandations du comité plénier à huis clos

7.1 Rapport de suivi de la mise en œuvre des plans d’action de l’administration

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Conaty ADOPTÉE

« QUE le Rapport de suivi de la mise en œuvre des plans d’action de l’administration soit accepté, tel que présenté. »

7.2 Rapport annuel de l’EPVI 2022-2023

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Rapport annuel de l’EPVI 2022-2023 soit accepté, tel que présenté. »

7.3 Rapport sur la planification de l’audit pour l’exercice clos le 31 août 2023

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Rapport sur la planification de l’audit pour l’exercice clos le 31 août 2023 soit accepté, tel que présenté. »

7.4 Rapport Mandat de conformité – PPN119

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Rapport Mandat de conformité – PPN119 soit accepté, tel que présenté. »

7.5 Rapport de surveillance interne préparé par l’administration du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario

PROPOSÉ PAR : M. Gervais

APPUYÉ PAR : Mme Piquette ADOPTÉE

« QUE le Rapport de surveillance interne préparé par l’administration du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario soit accepté, tel que présenté. »

1. QUESTioNS À L’ÉTUDE

8.1 Charte de vérification interne

 Mme Huneault fait le survol de la Charte : elle décrit le but et la fonction de charte. Elle confirme qu’il n’a aucun changement proposé pour 2023-2024.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse

APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification approuve la Charte de vérification interne, telle que présentée. »

8.2 Gestion des risques – politique gouvernance 37.0.

 M. Henry présente la nouvelle politique GOU 37.0 Gestion des risques. Le CSC Nouvelon est proactif puisque la politique n’est pas obligatoire présentement pour les conseils scolaires. La gestion des risques est un domaine important pour le gouvernement provincial et ce dernier requiert une politique au sein de ses ministères. Pour cette raison, l’administration a été de l’avant et devient chef de file au sein des conseils scolaires de langue française en rédigeant une politique qui démontre les particularités du Conseil. Celle-ci sera présentée à la réunion du Conseil de la fin septembre 2023 et elle sera partagée, par la suite, aux membres du CODELF.

.

PROPOSÉ PAR : M. Conaty

APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification approuve la politique gouvernance 37.0 – Gestion des risques, telle que présentée. »

1. INFORMATION

9.1 État de l’avancement des projets de vérifications internes.

Mme Huneault fait le survol des activités prévues pour l’année 2023-2024.

9.2 Rapport Mandat de conformité – PPN119.

Mme Huneault présente les grandes lignes du rapport. L’évaluation globale du conseil est partiellement conforme et partage que des opportunités d’améliorations ont été communiqués à l’administration du conseil.

9.3 Rapport sur la planification de l’audit pour l’exercice clos le 31 août 2023 – Sommaire exécutif

Mme Beaupré présente les éléments importants du rapport ainsi que les étapes clés et les livrables de l’audit annuel.

9.4 Évaluation des membres de l’EPVI.

Mme Barrette indique que l’évaluation est un processus annuel, une obligation du comité de vérification. Le lien sera envoyé aux membres prochainement. La date d’échéance est le 30 septembre 2023 afin que les résultats puissent être présentés à la prochaine réunion du CVER.

9.5 Rapport annuel du CVER présenté au Conseil.

Mme Barrette identifie les données incluses dans le rapport qui doit être présenté au Conseil. La présidente signe le rapport au nom du comité de vérification.

9.6 Rapport annuel du CVER présenté au MÉO.

Mme Barrette explique le nouveau processus et indique que le rapport est maintenant soumis en ligne. Elle partage les questions et les réponses proposées aux membres du comité. Ce rapport doit être soumis par le 15 novembre 2023.

9.7 Calendrier des principales activités du comité de vérification.

Mme Barrette indique que le calendrier est présenté à chaque réunion du comité de vérification. Le calendrier sera modifié prochainement pour ajouter le rapport budgétaire intérimaire aux réunions. La modification sera revue à la prochaine réunion du comité de vérification.

1. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Mme Allen confirme que la prochaine réunion ordinaire du Comité de vérification aura lieu le 16 novembre 2023, à 17 h 30.

1. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Allen que la séance soit levée à 19 h 21. Adoptée.